

BOURSE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE 2017

EUROPE & MONDE



30 ANS DU PROGRAMME ERASMUS

VOUS VOULEZ ÉTUDIER À L'ÉTRANGER ?
LA VILLE DE MARCK VOUS ACCOMPAGNE !

BOURSE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE



Pour les 30 ans du programme européen ERASMUS, j'ai décidé de mettre en place, à compter de l'année 2017, une aide pour les jeunes marckois qui sont conduits, dans le cadre de leur cursus universitaire, à suivre des études ou à réaliser des stages à l'étranger. Le coût d'une année à l'étranger ne doit plus être un frein à l'égalité des chances. Cette aide est attribuée sans conditions de ressources et reste cumulable avec toute autre aide institutionnelle.



Pierre-Henri DUMONT
Maire de Marck et Conseiller Départemental



CRITÈRES D'ATTRIBUTION



Avoir ses parents domiciliés à Marck ou être domicilié(e) à Marck depuis au moins un an



Etre âgé(e) de moins de 26 ans



Partir à l'étranger pour une durée d'un semestre minimum



Etre inscrit(e) au moins en 2^{ème} année d'un cursus post-BAC



Ne jamais avoir bénéficié(e) de cette aide



S'investir dans un projet d'intérêt collectif au service de la ville de Marck

QUELS SONT LES AVANTAGES D'ÉTUDIER À L'ÉTRANGER ?

- 1 Découvrir une nouvelle culture et apprendre une nouvelle langue.
- 2 Trouver plus rapidement un premier emploi.
- 3 Etre mieux payé qu'un diplômé resté en France pendant ses études.



Le dossier de candidature est à retirer auprès du **Centre Communal d'Action Sociale de Marck**

✉ 2, place de l'Europe - 62730 MARCK ☎ 03.21.46.22.16 🌐 www.ville-marck.fr